

Communiqué de presse

Nantes, le 17/01/2014

Assemblée Générale de la CCI Nantes St-Nazaire

La CCI Nantes St-Nazaire a tenu, ce vendredi 17 janvier, sa première Assemblée Générale de l'année à Nantes. Au cœur des échanges : la situation économique et les enjeux de développement de la Loire-Atlantique.

En ce début d'année 2014, les chefs d'entreprise membres de la CCI ont fait le point sur la **conjuncture économique** à partir des éléments fournis par l'observatoire conjoncturel de la CCI qui repose sur un panel de 2 000 entreprises.

Si globalement l'opinion des chefs d'entreprise s'améliore par rapport à la dernière enquête de printemps 2013, la situation est contrastée en fonction des secteurs d'activités entre des entreprises industrielles et de services aux entreprises, plus confiantes et un secteur de la consommation et des services aux particuliers qui ne voit pas le bout du tunnel.

Parmi les principales difficultés soulignées par les entreprises, on relève les questions de la baisse des marges, du poids de la fiscalité et de l'instabilité des règles du jeu fiscales et administratives.

Face à ce constat, les membres élus de la CCI ont souligné l'importance et l'urgence de voir les annonces faites par les plus hautes autorités de l'Etat, traduites en actes concrets. Ils ont également rappelé l'urgence de lancer la construction de **l'aéroport du Grand Ouest** maintenant que les derniers arrêtés préfectoraux ont été signés en fin d'année 2013.

A contrario, le dynamisme de la filière aéronautique, l'attractivité du département et de la métropole Nantes St-Nazaire, l'émergence de nouvelles filières comme les EMR, sont des facteurs d'optimisme. A ce titre, la CCI s'est réjouie de la signature du contrat entre STX et Brittany Ferries pour construire un ferry de nouvelle génération.

Dans ce contexte économique difficile, les enjeux d'innovation et d'internationalisation des entreprises sont cruciaux. Or, **le design est désormais un véritable levier des pratiques d'innovation**. C'est ce que Yves LIATARD, chargé des projets stratégiques de la société EVOLIS a mis en évidence au cours de son intervention.

C'est ainsi que l'Assemblée de la CCI a approuvé le **Contrat d'Objectifs Partagés** entre la CCI et l'Ecole de Design Nantes Atlantique, école du groupe CCI Nantes St-Nazaire.

L'EDNA est aujourd'hui une école majeure sur le champ du design en France, qui rassemble près de 1100 étudiants de 22 nationalités différentes avec plusieurs implantations internationales en Chine, Inde et au Québec. Le Contrat d'Objectifs Partagés permettra notamment de développer les 4 laboratoires de l'école autour des enjeux de la culture numérique, des nouvelles pratiques alimentaires, de la ville durable et des nouvelles mobilités. Ces laboratoires s'intégrant désormais au sein du cluster de la création sur l'île de Nantes.

Un autre enjeu important du Contrat d'Objectifs Partagés est le développement de l'entrepreneuriat au sein de l'Ecole de Design comme dans les autres écoles du groupe CCI et notamment au sein d'Audencia Group.

C'est pourquoi, la CCI Nantes St-Nazaire a également approuvé au cours de sa séance une dotation de 150 000 € au profit des projets portés par des étudiants des écoles du groupe CCI (Audencia, ICAM, EDNA) et hébergés dans les incubateurs de la métropole comme SYMBIOSE, l'incubateur commun à Audencia et à l'Ecole Centrale.

Parmi les autres sujets abordés au cours de la séance, la question **de la sécurité dans les zones d'activités du département** a été abordée avec les services préfectoraux. Pour Jean-François Gendron, Président de la CCI Nantes St-Nazaire et les membres de la CCI, la multiplication des cambriolages, des vols de câbles et des occupations illégales de terrain constituent des entraves fortes à l'activité de bon nombre d'entreprises. Des réunions de travaux seront organisées sur les différents territoires, associant les services de l'Etat, les collectivités et les associations d'entreprises.

Enfin pour mieux accompagner l'ensemble des 50 000 entreprises du département, **la CCI Nantes St-Nazaire a refondu totalement son site Internet**, www.NantesStNazaire.cci.fr, pour mettre à disposition des PME et des TPE l'ensemble de son offre d'accompagnement.